



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-préfecture de Béziers
Bureau des collectivités et des actions territoriales**

Béziers le **30 AVR. 2024**

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE

**« Parc d'activités Le Capiscol »
constitué de :**

GAZECHIM – SBM FORMULATION – ENTREPOTS CONSORTS MINGUEZ

mercredi 13 décembre 2023 -14h00

Présidence : Madame Stéphanie LELEU Cheffe de Bureau du Bureau des Collectivités et des Actions territoriale de la sous-préfecture de Béziers.

Participants : Liste jointe

Destinataires : Les membres de la CSS

Annexes : —

Sous-Préfecture de Béziers
5, boulevard Edouard Herriot
BP 60742 - 34500 BEZIERS
Modalités d'accueil du public : www.herault.gouv.fr
@Prefet34

LISTE DES PARTICIPANTS

INTITULE	STATUT	PRESENT EXCUSE ABSENT
Collège administration		
Sous-Préfecture	Mme La cheffe de bureau du Bureau des collectivités et des actions territoriales (BCAT)	Présente
	Adjoint au chef de bureau du Bureau des collectivités et des actions territoriales	Présent
	Adjointe-Administrative en charge du secrétariat des CSS	Présente
DREAL	Cheffe de l'Unité Départementale de l'Hérault	Présente
DREAL	Unité départementale de l'Hérault	Excusée
DDTM	Service des Eaux Risques Naturels et Technologiques	Excusé - Mandat
ARS	Responsable unité Prévention et Promotion de la Santé Environnementale	Excusée
SDIS	Groupeement Ouest - Chef de service Prévision Opérations	Présent
SDIS	Chef de la Compagnie du Biterrois -Chef du Centre de Secours Principal de Béziers	Présent
Préfecture	Direction des sécurités - Adjoint au Chef du Bureau de la planification et des opérations	Présent
Préfecture	Direction des sécurités - Bureau de la planification et des opérations	Présent
Collège collectivités territoriales		
Commune de Béziers	Conseiller délégué à l'écologie - Adjointe chargée de l'écologie et de la santé	Excusé – Mandat
	Chef du service hygiène et environnement – Bureau gestion des risques majeurs	Présente
Commune de Villeneuve-les Béziers	Adjoint au maire délégué à la sécurité	Excusé
Communauté d'agglomération Béziers-Méditerranée	Conseiller communautaire	Présent
Collège riverains et associations		
Comité biterrois du MNLE	Président de l'association	Présent
	Secrétaire de l'association	Présente
Ass. Quartier Devèze Méditerranée	Suppléante	Présente
OMESC	Président	Excusé
OMESC	Suppléant	Présent
Association Quartier Montimarran		Absent
Collège exploitants		
GAZECHIM	Conseiller sécurité environnement	Présent
SBM	Directeur SBM	Présent
S BM Formation	Responsable QSSE	Présente
ECM	Conseiller HQSE - Gérant	Présent
Collège salariés		
GAZECHIM	Salarié	présent
SBM Formation	Opérateur – Membre CSSCT	Présent
ECM	Salariée - – Membre CSSCT	Présente
Participant Extérieur		
Société Delta Expert	Rédactrice	Présente

ORDRE DU JOUR :

A) Cadre réglementaire (Intervenant s/p Béziers)

I – Approbation du compte rendu de la CSS du 16 novembre 2022.

B) Bilan d'activité 2022 des différents sites (Intervenants exploitants)

I - Gazechim

- Bilan d'exploitation exercice 2022
- Bilan sécurité - Actions de prévention - synthèse des contrôles

II - SBM Formulation

- Bilan d'exploitation exercice 2022
- Bilan sécurité – Actions de prévention – synthèse des contrôles

III - Entrepôts Consorts Minguez

- Bilan d'exploitation exercice 2022
- Bilan sécurité – Actions de prévention – synthèse des contrôles

C) Actions de l'inspection - (Intervenant DREAL)

I - Gazechim

- Visites et suites données
- Décisions individuelles (actes administratifs, analyse de porter à connaissance)

II) SBM Formulation

- Visites et suites données
- Décisions individuelles (actes administratifs, analyse de porter à connaissance).

III) Entrepôts Consorts Minguez

- Visites et suites données
- Décisions individuelles (actes administratifs, analyse de porter à connaissance).

D) Echanges

Ouverture de la séance à 14h06 sous la présidence de Mme Stéphanie Leleu, chef de bureau du BCAT de la sous-préfecture de Béziers.

Mme Leleu, chef de bureau du BCAT de la sous-préfecture de Béziers présente les excuses de M. le sous-préfet de Béziers pour son absence et propose de réaliser un tour de table. Elle demande à M. Duthoit si le quorum est atteint.

M. Duthoit répond par la positive.

A) Cadre réglementaire (Intervenant s/p Béziers)

I – Approbation du compte rendu de la CSS du 16 novembre 2022.

Le représentant de l'association du Comité biterrois du MNLE fait quelques observations.

Il relève :

- une erreur de syntaxe dans le dernier paragraphe de la page 5 « celle-ci n'est pas consommée et n'est donc pas rejetée dans le réseau »

- une erreur de transcription, paragraphe 5 page 6 : il faut lire « NH3 » au lieu de « LH3 »

Il ajoute que ses interventions ont été mal rapportées et demande que soit modifié :

- l'alinéa 7 de la page 8 par « les micropolluants sont ainsi appelés parce qu'ils sont dangereux même à la dose infime d'un millionième de grammes »

- l'alinéa 2 de la page 9 par « les hormones contenues dans certaines déjections humaines tombent à l'égout et traversent les stations d'épuration et tendent à féminiser les poissons mâles ».

Mme Leleu, chef de bureau du BCAT de la sous-préfecture de Béziers souligne la qualité des comptes-rendus, même s'il y a parfois quelques erreurs.

Le compte-rendu du 16 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité, avec les observations notées.

B) Bilan d'activité 2022 des différents sites (Intervenants exploitants)

I - Gazechim

- Bilan d'exploitation exercice 2022

M. le conseiller sécurité environnement de la société Gazechim présente le bilan. Le site a été créé en 1964, soumis à autorisation et classé Seveso seuil haut.

L'effectif est de treize salariés et la superficie du site est d'un hectare. Les activités principales sont le conditionnement de gaz liquide : l'anhydride sulfureux (SO₂), l'ammoniac (NH₃) et l'acide chlorhydrique anhydre (HCl) en bouteilles et cylindres à partir de camions-citernes, d'isoconteneurs ou de sphères.

Le site exerce aussi une activité de stockage de chlore (Cl₂) en bouteille.

Ces produits trouvent de nombreuses applications dans la vie courante : pour le traitement de l'eau potable et des piscines, lié au stockage du chlore, dans l'œnologie et la viticulture, la réfrigération et la synthèse pharmaceutique.

- Bilan sécurité - Actions de prévention - synthèse des contrôles

Il présente le bilan SGS.

La simulation d'événements accidentels permet de faire face à un accident imprévu en réduisant le temps de réaction et en optimisant l'efficacité dans la neutralisation ou le confinement du gaz.

Un exercice POI a été réalisé le 27 avril 2022, sur la communication entre les intervenants, l'utilisation du nouveau système de supervision, la validation de formations DOI et l'intervention.

Un deuxième exercice POI a été réalisé le 1^{er} juillet 2022, sur la validation de formations, la communication entre les intervenants et l'utilisation du nouveau système de supervision.

Un troisième exercice POI a été réalisé le 23 novembre 2022 avec le SDIS 34, qui avait pour thème la transmission d'informations entre le DOI et le COS, l'accueil et la direction des équipes de secours et la communication entre les intervenants.

Les contrôles SGS sont réalisés en interne.

La visite d'inspection qui a été réalisée le 16 mars 2022, avait pour thème la sous-traitance, action nationale.

Il présente ensuite les quatre incidents survenus en 2022, et le retour d'expériences avec la fiche « flash sécurité ». Cela s'inscrit dans une démarche d'analyse du facteur humain et organisationnel (FOH).

Toutes les formations en interne et en externe ont été réalisées. En 2022, aucun arrêt de travail n'a été recensé.

Le bilan indicateur environnement indique une consommation d'eau stable et faible.

Le flux annuel de fer connaît une forte baisse. Les actions menées, contre le fer, apparaissent sur les valeurs relevées dans les rejets.

Concernant la consommation d'électricité, celle-ci reste stable.

Il présente ensuite les actions menées en 2022 et les actions planifiées pour 2023.

Le représentant de l'association du Comité biterrois du MNLE souhaite savoir si le personnel et les pompiers sont protégés en cas d'incendie chimique. Il souhaite savoir, également, comment est assurée la communication.

Le représentant du SDIS précise que lors d'un départ incendie, une unité risque chimique est envoyée avec du matériel et des combinaisons spécifiques aux risques toxiques. Une cellule de décontamination est mise en place. La communication est assurée directement dans le casque du scaphandre.

Le représentant de l'association du Comité biterrois du MNLE souhaite savoir quels sont les liquides qui se décantent dans les fosses de décantation.

M. le conseiller sécurité environnement de la société Gazechim précise que ce sont des eaux d'épreuve hydraulique des bouteilles lors de leur vérification d'étanchéité. Celles-ci vont ruisseler dans les fosses de décantation. Le contenu métallique des eaux de bouteilles va se décanter.

Le représentant de l'association du Comité biterrois du MNLE souhaite connaître l'évolution du projet concernant le recyclage en interne des eaux et la réutilisation des eaux traitées de la société Gazechim.

M. le conseiller sécurité environnement de la société Gazechim signale que le projet n'est pas concrétisé. Celui-ci est toujours en cours, sur une échéance de deux ans. La société Gazechim a la volonté de réduire la consommation d'eau et de la recycler.

La DREAL ajoute que pour les installations classées les plus consommatrices d'eau, des arrêtés préfectoraux complémentaires ont été signés par Monsieur le préfet de l'Hérault en 2023, afin de limiter la consommation d'eau. La DREAL a inspecté les sites concernés. La société Gazechim n'en faisait pas partie.

La représentante de l'association du Quartier Deveze Méditerranée a constaté lors de la visite du site, que la société a réalisé de nombreux aménagements. Elle remercie la société pour cette transparence.

II - SBM Formulation

- Bilan d'exploitation exercice 2022

Mme la responsable QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) de la société SBM Formulation présente le bilan d'exploitation. Une baisse d'activité de 10% est constatée pour l'année 2023. Le tonnage annuel est de 22 800 tonnes.

Les modifications réalisées sont l'implantation d'un robot d'encaissage et de fardelage sur une ligne de conditionnement et la mise en place de la traçabilité par scanning.

Un arrêté préfectoral complémentaire a été acté concernant la prise en compte de la nouvelle réglementation parue après l'accident de Lubrizol, ainsi que la réorganisation des stockages de matières combustibles (rubrique 1510). La DREAL a demandé un complément d'informations, suite à la notice de réexamen de l'EDD.(Etude de Dangers)

La mise à jour de l'EDD simplifiée doit être réalisée fin 2024.

La société SBM Formulation maintient ses certifications.

• Bilan sécurité – Actions de prévention – synthèse des contrôles

Des incidents internes ont eu lieu concernant la sécurité environnementale et industrielle. En cas de déversement ou débordement, Le nettoyage est effectué immédiatement et les analyses et les actions correctives sont prises.

Parmi les actions d'amélioration réalisées présentées :

- Le tri des eaux de lavage pour atteindre 30 % de traitement en station biologique .
- Une charte de sobriété énergie a été mise en place afin de réduire la consommation de chauffage et optimiser les procédés.
- La société réalise des formations régulières ainsi qu'une journée SAFETY DAY.(arrêt d'activité pendant une journée où sont organisés des ateliers environnement)
- En 2023, une « journée ENERGIE » a été réalisée afin de sensibiliser le personnel aux enjeux climatiques

Un exercice Plan Opérationnel Interne (POI) a été réalisé le 22 novembre 2022, avec la participation du SDIS, des comités de quartier et de la préfecture. Le thème était un départ d'incendie dans la cellule E3 avec des prélèvements et des analyses de substances toxiques ou inconfortantes.

Deux inspections ont été réalisées. La première inspection a été réalisée le 15 février 2022, sur le thème de la sous-traitance. La deuxième inspection a été réalisée le 18 octobre 2023 sur les nouvelles exigences relatives à l'état des stocks ainsi que sur les liquides inflammables.

Elle présente les projets et les plans d'action pour l'année 2024.

La représentante de l'association du Comité biterrois du MNLE souhaite connaître les estimations de consommation d'eau et d'énergie.

Mme la responsable QHSE de la société SBM Formulation signale ne pas pouvoir indiquer les chiffres exacts. Une étude est en cours afin de réduire la consommation en énergie et en eau.

Le représentant de l'association du Comité biterrois du MNLE souhaite connaître les raisons de la baisse d'activité de 10% en 2023.

M. le directeur de la société SBM Formulation signale, que lors de la période COVID, les entreprises de produits phytosanitaires ont anticipé le stock. Cette année, les entreprises écoulent leurs stocks, freinant les productions. Les homologations ne sont pas renouvelées, faisant baisser la demande. La surproduction, réalisée en période COVID, et les homologations non renouvelées, entraînent une baisse de la production.

Le représentant de l'association du Comité biterrois du MNLE souhaite savoir si la station biologique des traitements des eaux usées est interne à la société SBM Formulation.

Mme la responsable QHSE de la société SBM Formulation répond par la négative et précise que toutes les eaux sont pompées et dirigées vers des centres de traitement externes. La société SBM Formulation envoie les eaux usées vers une station d'épuration acceptant les eaux industrielles selon leur qualité. SBM Formulation trie les eaux de lavage afin qu'elles soient compatibles avec la station biologique. Les eaux non compatibles avec la station biologique sont envoyées dans les filières classiques d'incinération.

III - Entrepôts Consorts Minguez

- Bilan d'exploitation exercice 2022

M. le directeur d'exploitation des Entrepôts Consorts Minguez (ECM) présente le bilan 2022. L'activité de la société est une activité de prestataire logistique. Les marchandises appartiennent aux déposants.

Il présente les actions engagées par l'entreprise. La DREAL n'a pas réalisé d'inspection en 2022.

ECM a transmis à la DREAL les copies de l'ensemble des rapports des contrôles obligatoires, de l'état de stock, du compte-rendu de l'exercice du plan de défense incendie, du bilan des préventions et la copie de la note synthétique transmise au Préfet.

- Bilan sécurité – Actions de prévention – synthèse des contrôles

Des formations du personnel en interne et en externe ont été organisées.

Un exercice de plan de défense incendie (PDI) a été réalisé le 18 octobre 2022, avec pour thème « le savoir-faire opérationnel du service de sécurité incendie et la vérification de l'annuaire d'alerte des administrations avec l'activation du système SMS » et a permis un stage de formation chef de CMIC SDIS 34.

Aucun incident ou accident impliquant des matières dangereuses n'est à signaler. Quatre anomalies n'impliquant pas des matières dangereuses sont à signaler. Les actions correctives ont été prises. Aucun accident de travail n'est à noter.

Les principaux objectifs de réduction des risques ont porté sur la lutte contre le vieillissement des EIPS (Equipements importants pour la sécurité), la modification des états de stock permettant de disposer en temps réel des informations sur les produits entreposés et la vérification du savoir-faire opérationnel du personnel affecté aux missions de lutte incendie.

Les deux arrêtés préfectoraux de mise en demeure du 13 janvier 2020 et du 13 janvier 2021 ont été levés.

C) Actions de l'inspection - (Intervenant DREAL)

La DREAL rappelle les modalités pratiques de l'inspection. A chaque inspection, la thématique est très précise, avec des études au fil de l'eau des documents adressés par l'exploitant et des inspections sur site.

Les actions de la DREAL pour 2022 ont été :

- Action nationale des 100 mètres
- Action nationale de la sous-traitance
- Action régionale sur le retour d'expérience de l'incendie Lubrizol

I - Gazechim

- Visites et suites données

Action bande de 100 mètres : 16 établissements recensés dont 8 établissements ont été inspectés en 2022.

Une inspection a été réalisée le 22 avril 2022 pour thème la sous-traitance. Aucun écart n'a été relevé.

- Décisions individuelles (actes administratifs, analyse de portée à connaissance)

Un dossier de cessation partielle de l'activité a été acté le 6 octobre 2022 par arrêté préfectoral.

Un porter à connaissance de l'installation d'un nouveau groupe froid a été réalisée. La modification est considérée notable et non substantielle.

II) SBM Formulation

- Visites et suites données

Action bande de 100 mètres : 17 établissements recensés dont 7 établissements ont été inspectés en 2022.

Une inspection a été réalisée le 15 février 2022 pour thème la sous-traitance. Aucun écart n'a été relevé.

- Décisions individuelles (actes administratifs, analyse de porter à connaissance).

Une demande de bénéfice des droits acquis sur l'entrepôt de la rubrique 1510 a été réalisée, encadrée par un arrêté préfectoral complémentaire du 31 mai 2023.

Un porter à connaissance de la modification de la répartition des stockages des liquides inflammables a été réalisé, ainsi qu'une demande d'adaptation d'une prescription de l'arrêté préfectoral d'autorisation, finalisé par l'arrêté préfectoral complémentaire du 31 mai 2023.

III) Entrepôts Consorts Minguez

- Visites et suites données

Aucune inspection n'a été réalisée sur le site Entrepôts Consorts Minguez en 2022. Une visite a été réalisée en 2023.

Une inspection des bandes de 100 mètres autour du site Entrepôts Consorts Minguez a été réalisée. 23 établissements ont été recensés dont 13 établissements ont été inspectés en 2022.

- Décisions individuelles (actes administratifs, analyse de porter à connaissance).
Instruction de l'Étude de Dangers Révisée.

D) Echanges

La représentante de l'association du Comité biterrois du MNLE signale, lors de l'incendie de SBM Formulation, que l'air était irrespirable au niveau de l'hôpital de Béziers. Elle demande si la réglementation post-Lubrizol apporte un remède sur ces effets néfastes.

Mme la responsable QHSE de la société SBM Formulation précise que sur l'EDD, les effets avec les seuils d'effets létaux sont regardés sur la bande des 100 mètres. Les EDD ne sont pas faites pour établir des scénarios d'exposition à des effets de gênes respiratoires ressentis à des distances lointaines des sites Seveso.

La représentante de l'association du Quartier Deveze Méditerranée souhaite connaître la liste des établissements inspectés sur la bande de 100 mètres et souhaite, également, savoir si la DREAL impose la mise en place de systèmes de prévention.

La DREAL précise que tous les rapports d'inspection sont publiés sur le site www.georisques.gouv.fr. La DREAL réalise de la prévention auprès des établissements inspectés. Certains établissements doivent être réglementés ICPE. La DREAL a demandé aux établissements concernés de réaliser les démarches. La liste des établissements sera transmise.

Le représentant de la Communauté d'agglomération Béziers-Méditerranée remercie les entreprises, la DREAL, la préfecture et le SDIS. Il se dit rassuré.

Mme Leleu, chef de bureau du BCAT de la sous-préfecture de Béziers signale que M. le Sous-préfet souhaite que les prochaines CSS soient réalisées au premier semestre 2024, sur site avec des visites.

Le représentant de la Communauté d'agglomération Béziers-Méditerranée quitte la CSS à 15h44.

Le représentant de l'association du Comité biterrois du MNLE signale que les accidents d'usines industrielles sont répartis en trois catégories : incendie chimique, explosion et fuite de gaz toxique. Il faut qu'un accident grave se produise afin que la réglementation évolue. Il se demande « comment se fait-il qu'à cette époque il soit impossible de prévoir ces accidents et de les prévenir par une étude appropriée ? »

La DREAL signale que les EDD sont réalisées afin de prévenir les accidents. Celles-ci sont réalisées grâce à des analyses avec des événements initiateurs ainsi qu'avec tous les scénarios possibles. Les EDD sont instruites par la direction régionale. Tous les incidents et accidents sont remontés au BARPI. Tous les incidents sont analysés afin d'en retirer des nouvelles réglementations. Le risque zéro n'existe pas. L'exploitant est le premier acteur de sa prévention.

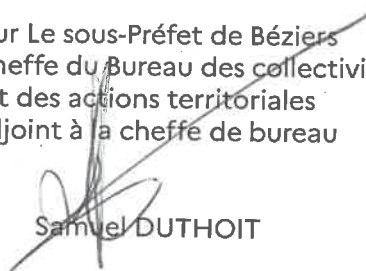
La représentante de l'association du Comité biterrois du MNLE demande si le PPI (Plan Particulier d'Intervention) va être révisé.

La DREAL répond par la positive et précise qu'une réunion sera organisée avec les services de l'Etat. Un exercice PPI sera réalisé à la suite de cette révision.

Mme Leleu, chef de bureau du BCAT de la sous-préfecture de Béziers remercie l'ensemble des participants.

La séance est levée à 15h50.

Pour Le sous-Préfet de Béziers
P/O La cheffe du Bureau des collectivités
et des actions territoriales
L'adjoint à la cheffe de bureau


Samuel DUTHOIT